

Une voie de choix



Journal municipal

Avril 2026





Informations générales	3
Répertoire	4
L'équipe municipale	4
Organismes	4
Résumé séances du conseil	5
Avis public	6
Services municipaux / Autres nouvelles	7
Demande de permis	7
Eau potable.....	7
Démontage abris et clôture à neige.....	8
Le retour du défi des pissenlits	8
Loisirs, culture et vie communautaire	9
Calendrier des activités	9
Optique Portneuf	9
Local 0-5 ans en libre accès	10
Corvée des sentiers de vélo de montagne.....	10
Nettoyage en ville.....	10
Promenade ornithologique.....	11
Fête du voisinage.....	11
Marché aux puces	11
Comic Jam.....	11
Inscriptions Camp de jour	12
Marché aux puces	11
Bibliothèque	13
Local des jeunes	13
Activités des organismes.....	14
Divers	15

Le contenu du Journal municipal UNE VOIE DE CHOIX est limité à des éléments d'information pertinents et factuels. La Ville, par l'entremise du comité du Journal, n'accepte aucun article de nature éditoriale ou de texte d'opinion de quelque nature que ce soit. La vocation du Journal municipal étant d'abord et avant tout axée sur la communication au sujet des affaires municipales, le comité du Journal se réserve le droit, en tout temps, d'accepter ou de refuser du contenu qui ne lui semble pas objectif, neutre ou pertinent pour les citoyens. Par ailleurs, lorsque requis, la Ville se réserve le droit de corriger ou de modifier la mise en page ou le contenu reçu, tout en respectant le sens du texte, dans un souci d'harmonisation et de qualité de l'information diffusée. Enfin, la forme masculine utilisée dans la rédaction du Journal municipal est non-discriminatoire et vise uniquement à alléger le texte et à en faciliter la lecture. Retrouvez également le Journal municipal en version électronique sur notre site Internet www.villedeportneuf.com dans la section « Ma ville / Journal municipal ».

Informations générales



HÔTEL DE VILLE

655-A, Avenue de l'Église, Portneuf (Québec) G0A 2Y0

Téléphone : 418 286-3844

Courriel : info@villedeportneuf.com

HEURES D'OUVERTURE*

Lundi au jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 9 h à 13 h

*Lors des journées fériées, l'horaire peut varier.

Pour rencontrer l'équipe municipale en dehors des heures d'ouverture, communiquez avec nous.

RESPONSABILITÉS ET COMITÉS

Mario Alain MAIRE maire@villedeportneuf.com	<ul style="list-style-type: none">• Finances• Préfet de la MRC de Portneuf	<ul style="list-style-type: none">• Ressources humaines• Voirie, Aqueduc, Égout
Jean Monfet CONSEILLER AU POSTE #1 jean.monfet@villedeportneuf.com	<ul style="list-style-type: none">• Maire suppléant• Conseil d'administration de la Résidence Portneuvienne• Régie portneuvoise de protection incendie (substitut)	<ul style="list-style-type: none">• Finances• Ressources humaines• Corporation d'aménagement et de protection de la rivière Sainte-Anne (CAPSA)
Yves Savard CONSEILLER AU POSTE #2 yves.savard@villedeportneuf.com	<ul style="list-style-type: none">• Récolo (substitut)• Ressources humaines• Comité consultatif d'urbanisme	<ul style="list-style-type: none">• Parc naturel régional de Portneuf• Voirie, Aqueduc, Égout
Linda Côté CONSEILLÈRE AU POSTE #3 Linda.cote@villedeportneuf.com	<ul style="list-style-type: none">• Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina)• Bibliothèque municipale et Réseau Biblio	<ul style="list-style-type: none">• Comité de suivi de la politique familiale et des aînés• Table de concertation culture
Joëlle Genois CONSEILLÈRE AU POSTE #4 joelle.genois@villedeportneuf.com	<ul style="list-style-type: none">• Récolo• Comité des communications et des loisirs• Secteur perthuis	<ul style="list-style-type: none">• Conseil d'administration de la Résidence Portneuvienne (substitut)• Représentante à la MRC de Portneuf (substitut)
Elisa Gingras Pascal CONSEILLÈRE AU POSTE #5 elisa.gingraspascal@villedeportneuf.com	<ul style="list-style-type: none">• Ressources humaines• Finances• Comité consultatif d'urbanisme	<ul style="list-style-type: none">• Comité du développement durable Fonds Alcoa• Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina)
Diane Godin CONSEILLÈRE AU POSTE #6 diane.godin@villedeportneuf.com	<ul style="list-style-type: none">• Représentante à la MRC de Portneuf• Représentante à l'Office Municipal Habitation du Grand Portneuf (OMHGP)	<ul style="list-style-type: none">• Conseil d'administration de la Table de Concertation des Aînés de Portneuf.

PLAINTÉ, REQUÊTE ET SUGGESTION

Pour soumettre une plainte, requête ou une suggestion à l'équipe ou au conseil municipal, transmettez un courriel à info@villedeportneuf.com ou complétez le formulaire disponible sur notre site Internet ou à l'hôtel de ville. Vous devrez détailler la situation ainsi que fournir les informations suivantes : nom et prénom, adresse, numéro de téléphone, courriel, ainsi que la meilleure façon de vous joindre (courriel ou téléphone). Soyez assuré que les demandes restent confidentielles.



L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Pour joindre l'hôtel de ville: 418 286-3844 puis composez le numéro de poste :

RÉCEPTION

Lison Lafrance, poste 1
info@villedeportneuf.com

DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE

Vincent Lévesque Dostie, poste 18

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

Morgane Zaffalon, poste 14

COMPTES PAYABLES

Carrie-France Leclerc, poste 16
Hélène Lavallée, poste 17

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Julien Pertin, poste 13
Gabrielle Paquin, poste 12

AGENTE DE COMMUNICATIONS

Jacinthe Gagnon, poste 22

INFRASTRUCTURES

Denis Dion, poste 15

TRAVAUX PUBLICS (pendant les heures d'ouverture)

Garage municipal, poste 10

URBANISME

Mylène Parent, poste 19
Vanessa Côté-Thouin, poste 20
Kalina Simard, poste 21

RÉGIE PORTNEUVOISE DE PROTECTION DES INCENDIES (RéPPI)

418 285-1207

BIBLIOTHÈQUE LA DÉCOUVERTE

Marcelle Thibault, 418 808-2818
biblio@villedeportneuf.com

CONTRÔLE ANIMALIER

SPA Québec, 418 527-9104

ORGANISMES

Cercle de Fermières Portneuf (secteur sud)

cerclefermieresportneuf@gmail.com

Cercle de Fermières Portneuf (secteur nord)

alanglais59@hotmail.com

FADOQ de la joie de Portneuf inc.

lefebvre.sylvie@live.ca

La course de la Banquise Portneuf

coursedelabanquise@gmail.com

La Société d'Histoire et du Patrimoine Portneuf 1861

demers.gignac@telus.net

Les Chevaliers de Colomb du conseil de Portneuf no: 6290

darpier59@gmail.com

Les scouts de Portneuf (74e groupe de Portneuf)

Chantal.bussièrès@telus.net

Reg'Arts Portneuf

regarts.portneuf@gmail.com

Société des Arts Traditionnels de Portneuf

gaetanmorissette@hotmail.com

Société Saint-Vincent de Paul de Portneuf et Comptoir vestimentaire

ndportneuf@ssvpq.org

Pour toute **urgence** nécessitant une intervention **immédiate** du Service des travaux publics en dehors des heures normales, veuillez composer le **418 284-9794**.

Résumé séances du conseil



Dorénavant, un résumé des séances du conseil sera partagé dans le journal municipal. Les procès-verbaux complets sont disponibles en ligne au www.villedeportneuf.com / MA VILLE / SÉANCES DU CONSEIL.

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2026

Adoption des comptes payés du mois de mars 2026 : La liste des chèques émis et des comptes payés en date du 3 avril 2026 totalisant la somme de 750 507.67 \$ est déposée.

Adoption du règlement #305 : Le règlement 305 – Code d'éthique et de déontologie des élus(es) municipaux est adopté tel que déposé.

Avis de motion et présentation du projet de règlement 306 modifiant le règlement 291 sur le traitement des élus.

Demande citoyenne d'exclusion de territoire Perthuis en faveur de la municipalité de Rivière-à-Pierre – Décision du conseil municipal : Refus d'appuyer une démarche d'annexion du secteur Perthuis à la municipalité de Rivière-à-Pierre.

Vente pour non-paiement de l'impôt foncier : Le conseil municipal autorise de procéder à la vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales, à l'enchère publique, le 15 juin 2026 à 13h30, et ce à la salle du conseil située au 500, rue Notre-Dame, à Portneuf.

Approbation du budget 2026 – OMHGP : Le conseil municipal approuve les prévisions financières présentées par l'OMHGP pour l'année 2026.

Réalisation de plan d'aménagement forestier : Le conseil municipal autorise la réalisation d'un plan d'aménagement forestier sur certaines propriétés de la Ville de Portneuf.

Demande droit de passage : Autorisation du passage sur notre territoire du Tour Cycliste des Policiers de Laval, 29e édition, qui aura lieu du 25 au 30 mai 2026.

Autorisation de signature – Contrat d'entretien des sentiers de la BPA : Le conseil municipal autorise le renouvellement du contrat d'entretien saisonnier 2026 des sentiers de la Base de plein air, au montant de 15 000 \$.

Demande d'aide financière – Chevaliers de Colomb : Le conseil municipal accorde une aide financière de 3000 \$ pour l'année 2026.

Embauche - Animateur-Intervenant au Local des Jeunes : Le conseil municipal procède à l'embauche de M. Christopher Jobin à titre d'intervenant au local des jeunes, le tout selon les modalités prévues à la convention collective;

Abandon du processus d'adoption d'une politique de participation publique en matière d'urbanisme : Le conseil municipal abandonne le processus d'adoption d'une politique de participation publique en matière d'urbanisme.

Adoption des deuxième projets de règlements #306 et #307 tel qu'indiqué en détails à la page suivante dans l'avis public.

Demande de dérogation mineure – Transport Jacques Cartier Ltée : Le conseil municipal accorde une dérogation mineure sur le lot 2 981 618 du cadastre du Québec, sis au 560, avenue Saint-Louis à Portneuf visant à permettre l'installation de bornes de recharge et transformateur à l'intérieur de la marge avant, de même qu'une clôture à titre d'écran visuel, d'une hauteur de 2m en cours avant.

Travaux de balayages de rues (DP-2026-01) – Mandat à Les Entreprises TREMA Inc : Le conseil municipal accorde à Les Entreprises TREMA Inc. le contrat de balayages des rues, le tout au montant de 17 246.16 \$ plus taxes.

Prochaines séances du conseil : Lundi 4 mai à 19 h 30 au 500, rue Notre-Dame



SÉANCE DU CONSEIL EN REDIFFUSION

Les séances du conseil sont maintenant filmées et seront disponibles en rediffusion dès le lendemain. Vous pouvez donc visionner celles-ci en rediffusion. Les liens des vidéos sont disponibles sur notre site Internet au www.villedeportneuf.com.



DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT

Règlements numéros 304, 306 et 307 MODIFIANT le règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 112 et le règlement de zonage numéro 116

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Objet du projet de règlement

À la suite des assemblées publiques de consultation s'étant déroulées les 2 mars 2026 et 7 avril 2026, le conseil municipal a adopté les règlements suivants :

- Deuxième projet de Règlement numéro 304 modifiant le règlement de zonage #116 afin de permettre l'entreposage temporaire de bois créosoté et de pierre dynamitée dans la zone agroforestière Af/b-118 ;
- Règlement #306 modifiant le règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme #112 de manière à actualiser la tarification applicable aux demandes de permis et certificats d'autorisation ;
- Deuxième projet de règlement #307 modifiant le règlement de zonage numéro 116 afin de préciser les normes applicables aux vérandas et aux constructions autorisées sur les emplacements de camping.

2. Dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande d'approbation référendaire

Ces projets de règlement contiennent plusieurs dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les

municipalités. Pour plus de précisions, nous vous invitons à consulter les avis publics disponibles sur le site web de la Ville.

3. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui fait l'objet de la demande et la zone d'où elle provient ; et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite ;
- Être reçue à l'hôtel de ville de Portneuf, situé au 655-A avenue de l'Église, au plus tard le 24 avril 2026 ;
- Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par la majorité dans le cas où il y a moins de 21 personnes intéressées dans la zone d'où elle provient.

4. Absence de demande

Toutes les dispositions d'un second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

5. Consultation du projet

Ces projets de règlement peuvent être consultés à l'hôtel de ville, situé au 655-A avenue de l'Église, durant les heures ordinaires de bureau. Il est également disponible en ligne.

Donné à Portneuf, le 13 avril 2026.

Vincent Lévesque Dostie

Directeur général



DEMANDE DE PERMIS

Avant de faire des travaux sur votre maison (agrandissement, rénovations mineures ou majeures, nouvelle construction), vous devez faire une demande de permis en complétant un formulaire.

Où trouver le formulaire ? Le formulaire est disponible sur le site Internet www.villedeportneuf.com (section Services aux citoyens / Urbanisme) ou à l'hôtel de ville (version papier)

Comment faciliter le traitement ? Pour accélérer l'analyse de votre dossier, voici ce que vous pouvez faire :

- Remplissez le formulaire avec soin
- Portez attention aux sections surlignées en jaune, elles sont très importantes
- Il est également recommandé d'avoir une copie de votre certificat de localisation, surtout pour les demandes concernant un bâtiment complémentaire, une piscine ou une galerie

Délais de traitement : Prévoyez un délai pouvant aller jusqu'à 30 jours pour l'émission du permis.

Comment soumettre votre demande ? Une fois complété, le formulaire ainsi que les documents requis peuvent être déposés au bureau municipal situé au 655-A, Avenue de l'Église, Portneuf ou envoyés par courriel à info@villedeportneuf.com.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le Service d'urbanisme de la Ville.



EAU POTABLE : FAITES VÉRIFIER VOTRE EAU GRATUITEMENT

La Ville de Portneuf offre un service gratuit d'échantillonnage de l'eau potable afin de mesurer les teneurs en plomb et en cuivre dans certaines résidences.

Les analyses seront réalisées du **1er juillet au 1er octobre 2026**, directement au robinet (ex. cuisine), conformément au Règlement sur la qualité de l'eau potable.

Votre maison a été construite avant 1980 ? Vous pourriez être concerné. Les propriétaires de résidences construites avant 1980 sont invités à faire analyser l'eau de leur robinet.

Comment participer à l'échantillonnage ? Communiquez avec le Service d'infrastructure au 418 808-8084 ou via infrastructures@villedeportneuf.com.

Les informations suivantes sont à fournir :

- Votre adresse
- L'année de construction de votre maison
- L'année de remplacement de la plomberie (s'il y a lieu)
- Votre numéro de téléphone et le moment pour vous appeler

Par la suite une personne de la Ville de Portneuf communiquera avec vous afin de fixer un rendez-vous (environ 1 h).

Vous avez un doute ? Vous pouvez également demander une analyse.

Pour en savoir plus, consultez le communiqué au www.villedeportneuf.com.

DÉMONTAGE ABRIS ET CLÔTURES À NEIGE

Les abris temporaires, comme les abris à neige de type Tempo, sont autorisés jusqu'au **1er mai 2026**. Passé cette date, leur maintien constitue une infraction.

Nous vous invitons à retirer ces derniers avant la date limite.

Attention : il ne suffit pas de les déplacer hors de la vue. Vous devez démonter entièrement la toile et la structure. Par exemple, il ne pourrait pas se retrouver à l'arrière de votre résidence.

Les clôtures à neige

Les clôtures à neige sont permises uniquement en hiver, pour protéger les végétaux ou servir de brise-vent en bordure d'une voie de circulation.

Elles ne peuvent en aucun cas être utilisées pour délimiter une propriété, et aucun droit acquis ne permet de les maintenir après la période autorisée.

Pour plus de détails, référez-vous au règlement de zonage 8.2.1, disponible sur notre site Internet au : villedeportneuf.com sous les onglets Ma ville / Règlements municipaux / Catégorie Urbanisme / Règlements d'urbanisme / Règlement de zonage.

LE RETOUR DU DÉFI DES PISSENLITS

La Ville de Portneuf est fière de participer à nouveau au Défi Pissenlits, une initiative québécoise visant à sensibiliser la population à l'importance des insectes pollinisateurs dans notre écosystème.

Chaque printemps, citoyens et municipalités sont invités à retarder la tonte du gazon afin de laisser les pissenlits offrir nectar et pollen aux abeilles. Ce coup de pouce leur permet d'amorcer la saison de pollinisation, essentielle à la production d'un tiers de notre alimentation.

Le Défi ne fixe pas de date précise : on recommande simplement de laisser les pissenlits en place tant qu'ils sont en fleurs, et de tondre une fois qu'ils se fanent.



Cette année, la Ville retardera volontairement la tonte dans deux secteurs : le Parc des Berges et le Parc de la Bûche. Les citoyens sont également encouragés à participer en posant des gestes simples :

- Reporter la tonte de quelques jours à quelques semaines ;
- Éviter l'usage de pesticides ;
- Poursuivre les actions favorables aux pollinisateurs tout au long de la saison.

Ensemble, contribuons à la santé de notre environnement et à la préservation de la biodiversité.

Pour plus de détails : www.defipissenlits.ca.

ABRIS ET CLÔTURES À NEIGE AUTORISÉS ENTRE LE 15 OCTOBRE ET 1^{ER} MAI





CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Voici un résumé des activités proposées par la Ville de Portneuf. Les détails sont dans cette édition du journal ou dans une prochaine.

DATES	ACTIVITÉS
12 avril	Début concours Optique Portneuf
13 au 27 avril	Exposition à la bibliothèque Œuvres réalisées par les élèves de l'artiste Érika Pérès
13 avril	Inscription Camp de jour
29 avril	Conférence gratuite
1er mai	Défi Pissenlits
2 mai	Corvée d'ouverture des sentiers de vélo de montagne
3 mai	Concours Fête des mères (Facebook)
10 mai	Fin inscriptions - Camp de jour
10 mai	Marche ornithologique
16 mai	Nettoyage en ville
23 mai	Journée de l'arbre
23 mai	Vente de livres à la bibliothèque

CONFÉRENCE DÉMYSTIFIER LE RECYCLAGE

Comprendre les bonnes pratiques et approfondir ses connaissances pour poser des gestes simples et concrets afin de respecter l'environnement.

Conférencier : Martin Chabot (Récolo)



Mercredi 29 avril, 18 h 30 à 19 h 30



500, rue Notre-Dame (Salle 1)



Gratuit



Inscription via Qidigo (*boissons et grignotines offertes aux personnes inscrites*)

RECOLO

OPTIQUE PORTNEUF

Située au parc Léon-Provancher, au 100, rue du Quai, Optique Portneuf est une exposition extérieure composée de 36 photographies mettant en valeur la beauté, la richesse culturelle et le patrimoine de la Ville de Portneuf.



Cette année, 9 photos seront changées.

Voici un résumé des critères à respecter pour soumettre vos photos ainsi que quelques informations sur le processus de sélection :

- Soumettez vos photos entre le **12 avril et 19 juillet**
- Ouvert à tous, professionnels ou amateurs, sans obligation de résidence.
- Les jeunes de moins de 18 ans peuvent participer avec une autorisation parentale.
- Jusqu'à 6 photos par participant
- Format paysage (horizontal), haute résolution
- L'image doit représenter un élément de la Ville de Portneuf et être actuelle.
- Légères retouches acceptées, mais pas d'images générées par I.A.

Remplir un formulaire par photo. Le formulaire et le document complet des règlements sont disponibles sur le site Internet de la ville à www.villedeportneuf.com sous les onglets Loisirs, culture et vie communautaire puis Optique Portneuf.

LOCAL 0-5 ANS EN LIBRE ACCÈS

Du **7 avril au 28 mai**, le local 0-5 ans sera accessible gratuitement en libre accès les mardis et jeudis, de **8 h 30 à 10 h 30**.

Les enfants doivent être accompagnés et supervisés par un adulte en tout temps. Les familles pourront profiter des jeux et du matériel mis à leur disposition dans le local.

Nous vous remercions de retirer vos souliers d'extérieur à l'entrée.



CORVÉE DES SENTIERS VÉLO DE MONTAGNE

Le **samedi 2 mai** à la Base de Plein Air de Portneuf au 451, Boulevard Gauthier de **9 h à 12 h** aura lieu la corvée d'entretien des sentiers de vélo de montagne.

Pour participer, présentez-vous au stationnement principal de la Base de Plein Air avec si possible vos outils. Un véhicule assurera leur transport jusqu'aux sentiers. Un dîner sera offert aux bénévoles, en partenariat avec la Pizzeria Paquet de Portneuf.

En après-midi, de 12 h à 16 h, place aux portes ouvertes : vous pourrez découvrir les sentiers, essayer

gratuitement des vélos électriques, rencontrer des exposants et vous procurer votre passe de saison.

La passe est obligatoire. Elle est offerte gratuitement aux citoyens de la Ville de Portneuf. Pour les non résidents, deux options seront possibles : 41 \$ pour la saison ou l'accès journalier à 15 \$.

NETTOYAGE EN VILLE

Le **samedi 16 mai**, nous vous invitons à participer à une journée de nettoyage de la Forêt Nourricière et des berges du fleuve.

De **9 h à 11 h**, les bénévoles sont attendus à la Forêt nourricière pour une corvée d'entretien. Elle est située au coin de la rue St-Jean et Saint-Charles. Un dîner sera offert aux bénévoles, en partenariat avec la Pizzeria Paquet de Portneuf.

En après-midi (**dès 12 h 30**), l'activité se poursuit avec le nettoyage d'une portion des berges, dans le but d'améliorer notre environnement et de poursuivre les efforts des dernières années.

Pour participer, présentez-vous avec des gants, des bottes et des vêtements adaptés à la météo. Il est également possible d'apporter du matériel (pelle, râteau, chaudière, brouette). Une partie de l'équipement sera fournie sur place. **En cas de pluie, l'activité sera déplacée au 17 mai.** Les enfants sont les bienvenus, accompagnés d'un adulte.



PROMENADE ORNITHOLOGIQUE AU QUAÏ

Saviez-vous qu'à ce jour, c'est 188 espèces d'oiseaux qui ont été observées au quai de Portneuf.

Le dimanche 10 mai, la Ville de Portneuf vous invite à venir parcourir le quai avec Philippe Jobin du Club des ornithologues de Québec.



Il partagera avec vous son expertise, vous fera découvrir les oiseaux et pourra répondre à vos questions.

- Horaire : 9 h à 10 h
- Parcours : Point de rencontre au Quai de Portneuf (marina), marche jusqu'au Parc Ornithologique
- Apportez votre paire de jumelles



LA FÊTE DU VOISINAGE

Dans le cadre de la Fête du voisinage le 6 juin prochain, le Service des loisirs organise un marché aux puces. Les personnes intéressées sont invitées à réserver leur table dès maintenant. Voici les tarifs :

- En prévente jusqu'au 29 mai : 10 \$ plus taxes
- Après le 29 mai : 20 \$ plus taxes

L'événement aura lieu de 10 h à 17 h. L'installation devra se faire entre 9 h et 10 h.

Inclus : 1 table, 2 chaises et une boisson

Petits entrepreneurs

Votre enfant souhaite participer à la Grande journée des petits entrepreneurs? Des tables sont offertes gratuitement pour eux.

L'inscription se fait en ligne via Qidigo.

Pour tous les détails : www.villedeportneuf.com



PROGRAMMATION LOISIRS PRINTEMPS

Il est encore possible d'inscrire votre enfant (10 ans et plus) au cours de bande dessinée avec Richard Vallerand. Les inscriptions se font en ligne sur Qidigo.

Pour tous les détails, rendez-vous sur notre site Internet : www.villedeportneuf.com.



INSCRIPTIONS CAMP DE JOUR 2026

**Période d'inscription : Du 13 avril au 10 mai
via la plateforme en ligne QIDIGO**

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

La **procédure** pour la création de votre compte **QIDIGO** est disponible sur notre site Internet au www.villedeportneuf.com.

TARIFS

Camp de jour

1er enfant : 75 \$ par semaine
(60 \$ pour la semaine de 4 jours)

2e enfant : 25 % de rabais

3e enfant et plus : 50 % de rabais

Service de garde

25 \$ par semaine (20 \$ pour la semaine de 4 jours)

T-shirt de camp

11, 50 \$: Le t-shirt de camp est obligatoire

DATES

Semaine 1 : du 29 juin au 3 juillet
(férié du 1er juillet)

Semaine 2 : du 6 juillet au 10 juillet

Semaine 3 : du 13 juillet au 17 juillet

Semaine 4 : du 20 juillet au 24 juillet
(semaine de la construction)

Semaine 5 : du 27 juillet au 31 juillet
(semaine de la construction)

Semaine 6 : du 3 août au 7 août

Semaine 7 : du 10 août au 14 août

LIEUX ET HORAIRES

Camp de jour 9 h à 16 h

Carrefour municipal et Base de Plein Air

Service de garde de 7 h 30 à 9 h et 16 h à 17 h 30
Carrefour municipal

AUTRES INFORMATIONS

- **Pour les enfants de 4 à 11 ans** : Attention, pour inscrire un 4 ans, l'enfant doit avoir complété le niveau d'éducation préscolaire 4 ans avant le début du camp.
- **Aide financière** : La Société Saint-Vincent de Paul de Portneuf offre aux familles ayant des soucis monétaires, une aide financière pour le paiement du camp de jour. Des conditions s'appliquent. Pour obtenir plus de détails, contactez la SSVP à ndportneuf@ssvp9.org.
- **Visitez notre site Internet pour plus d'informations (politique d'annulation, code de vie, journée type etc.)**

LE SAVIEZ-VOUS ?

- L'équipe formée d'une quinzaine de personnes reçoit chaque année, une formation adaptée en animation pour enfant ainsi qu'une formation aux premiers soins.
- Le camp de jour de la Ville de Portneuf se conforme aux exigences du Cadre de référence des camps de jour municipaux,
- Saines habitudes de vie !



**CAMP DE JOUR
MUNICIPAL
CONFORME**

2026

BIBLIOTHÈQUE *La Découverte*

Un dimanche par mois, la bibliothèque La Découverte ouvrira ses portes spécifiquement pour les enfants âgés de 12 ans et moins.



Ils pourront profiter des installations de la bibliothèque pour lire sur place, emprunter des livres, nous transmettre leurs suggestions. Ils pourront assister à la lecture d'un conte suivie d'un bricolage thématique.

Les enfants devront être accompagnés d'un parent.



Une nouvelle exposition est prévue prochainement à la bibliothèque :

- **Du 13 au 27 avril** : Exposition des œuvres réalisées par les élèves de l'artiste Érika Pérès au courant de leur session hiver 2026.

Pour tous les détails suivez la page Facebook : [Bibliothèque La découverte Portneuf](#)

HORAIRE	Mardi et jeudi <i>18 h 30 à 20 h</i>
	Mercredi <i>13 h 30 à 15 h</i>
	Samedi <i>10 h à 11 h 30</i>

LOCAL DES JEUNES

Afin d'assurer la sécurité des jeunes et de faciliter l'organisation des sorties et activités spéciales à venir, la Ville invite les parents à inscrire leur enfant qui fréquente le Local des jeunes sur la nouvelle plateforme Qidigo pour l'année 2026. **Pour l'inscription, rendez-vous sur Qidigo** : www.qidigo.com/u/Ville-de-Portneuf/activity/31168/session

Une équipe d'animateurs-intervenants est toujours présente pour accueillir les jeunes, proposer des activités, offrir du soutien et aborder des sujets adaptés à leur réalité.

Voici les prochaines activités du mois d'avril :

- 16 avril : Soirée arcades
- 17 avril : Un petit ménage avec ça ?
- 18 avril : Twister
- 23 avril : Soirée film
- 24 avril : Atelier de prévention sur la sexualité
- 25 avril : Souper pizza (10 \$ par pers.)

Horaire : **Du jeudi au samedi, de 18 h 30 à 21 h 30**

De 18 h 30 à 20 h : 10 à 12 ans et à partir de 20 h : réservé aux jeunes de 12 à 17 ans.

Adresse : 451, boulevard Gauthier, GOA 2Y0

Programmation complète et actualités :

www.facebook.com/localdesjeunesp9



SAINT-VINCENT DE PAUL DE PORTNEUF

La Saint-Vincent de Paul de Portneuf tient à remercier sincèrement la Caisse Desjardins du Centre de Portneuf pour son soutien financier. Ce type d'aide est essentiel pour les organismes communautaires et permet la réalisation de projets concrets dans le milieu.



Grâce au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM), une contribution financière a permis le remplacement de 30% des présentoirs du magasin d'occasion Chez Vincent, situé au 110, rue de la Rivière. Cette amélioration permet d'offrir davantage de vêtements à la population.



Les revenus générés par la vente des articles permettent à la Saint-Vincent de Paul de soutenir, tout au long de l'année, des familles d'ici en situation de vulnérabilité.

La Saint-Vincent de Paul rappelle que, pour poursuivre sa mission, elle peut compter sur l'appui de la communauté, notamment par les dons et les achats effectués au magasin.

Encore merci à Desjardins pour cet appui.

Les comités de la Saint-Vincent de Paul et de Chez Vincent Magasin d'occasion.

CERCLE DE FERMÈRES PORTNEUF

Le Cercle de Fermières souhaite remercier ses généreux donateurs, M. Joël Godin, Député Portneuf-Jacques-Cartier et M. Vincent Caron, Député de Portneuf qui par leurs contributions soutiennent le mouvement des fermières et la transmission du patrimoine artisanal de notre communauté.

Le Cercle de Fermières vous convie à ses ateliers tricot/partage les mercredis de 13 h 15 à 15 h 30 au 297, 1re Avenue. Les réunions quant à elles ont lieu à 19 h au 500, rue Notre-Dame.

C'est un moment idéal pour fraterniser autour d'un café. Les prochaines réunions auront lieu les **20 avril et 18 mai 2026**.



Adhérer au Cercle de Fermières Portneuf, c'est facile et ça s'adresse à vous.

Vous voulez en discuter... rejoignez-nous au 418 286-4825 ou au 418 286-6804

Courriel : cerclefermieresportneuf@gmail.com

Facebook : CFQ Portneuf

CLUB FADOQ PORTNEUF

Le lundi 8 juin, dès 10 h se déroulera l'assemblée générale du Club FADOQ Portneuf.



La rencontre sera suivie d'un dîner offert gratuitement aux membres qui auront réservé.

Pour obtenir de l'information sur le club, réserver votre place, contactez Sylvie Lefebvre au 418 286-6079.



Au cours des derniers mois, les citoyens ont été invités à proposer des idées de projets pour améliorer notre milieu de vie dans le cadre de la démarche Mes idées. Notre avenir. Vous avez répondu à l'appel! Plusieurs idées ont été reçues et analysées par le comité de développement durable, et quatre d'entre elles ont été priorisées.

Le forum citoyen du **27 avril** sera l'occasion pour les citoyens, citoyennes et les organismes de se rassembler pour discuter, bonifier et imaginer comment donner vie à ces projets.

Inscription gratuite obligatoire, places limitées.

Lors de votre inscription, vous pourrez choisir deux ateliers parmi les idées proposées.

Tous les détails : www.villedoportneuf.com

REPRÉSENTANT.E DE PORTNEUF

Le Fonds Aluminerie de Deschambault pour les collectivités durables est à la recherche d'une personne citoyenne de Portneuf pour siéger à son conseil d'administration. Cette nomination vise à assurer une représentation citoyenne équilibrée et à permettre aux résidents de contribuer activement aux décisions et orientations du Fonds, qui soutient chaque année de nombreux projets porteurs pour notre communauté.

Profil recherché et conditions :

- Résident, résidente de Portneuf ;
- Intérêt pour le développement local, la vie communautaire et la participation citoyenne;
- Volonté de s'impliquer de façon constructive dans un organisme à portée régionale.
- Mandat de deux (2) ans;
- Environ 50 heures d'implication par année (rencontres et suivis).

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur lettre de motivation d'ici le **30 avril 2026** à : dominique@gestiondgagnon.com.

APPEL DE CANDIDATURE

Citoyen.ne de Portneuf

- ✓ Tu as un intérêt pour le développement durable ?
- ✓ Tu souhaites t'impliquer au sein de ta communauté ?
- ✓ Tu es citoyen.ne de Portneuf ?



Fais-nous parvenir ta lettre de motivation d'ici le 30 avril 2026 !
dominique@gestiondgagnon.com



BASE DE PLEIN AIR DE PORTNEUF 451, BOULEVARD GAUTHIER

SAMEDI 2 MAI 2026

Corvée d'ouverture des sentiers de vélo de montagne

De 9 h à 12 h : Corvée | De 12 h à 16 h : portes ouvertes et exposants



Appel aux bénévoles

Tous les détails à la page 10.

Appel aux bénévoles



SAMEDI 16 MAI 2026

9 h : Forêt Nourricière

12 h 30 : Nettoyage des berges

📍 Coin rue St-Jean et rue St-Charles

En cas de pluie l'événement sera déplacé au dimanche 17 juin.

ACMAT
LOCATION D'OUTILS



RÉCOLO